

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE SAINT-CAMILLE SOULIGNE SON 30^E ANNIVERSAIRE

Saint-Camille, le 14 mars 2025 - La Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille (Corporation) a tenu sa 30^e assemblée générale annuelle le 11 mars dernier. Lors de cette soirée, des membres fondateurs, d'anciens et actuels membres du conseil municipal, d'anciens et actuels administrateurs de la Corporation et des gens de la population étaient présents pour souligner le 30^e anniversaire de l'organisation.



1^{ère} photo, de gauche à droite : M. Sylvain Laroche, Mme Annik Turmel, M. Enzo Marceau, M. Olivier Brière, M. François Pinard, M. Alexandre Laroche, M. Benoit Bourassa, M. Serge Gagné, Mme Chantal Perreault et M. Claude Larose.

2^e photo, de gauche à droite : M. Olivier Brière, directeur et Annik Turmel, présidente de la Corporation

La création de la Corporation découle d'un souhait citoyen de répondre aux enjeux que vivait notre village rural. Effectivement, dans les années 1990, la Municipalité connaissait une perte démographique importante rendant ainsi nos services de proximité comme l'école, le bureau de poste ou le poste à essence à risque de fermeture. Aux yeux du conseil municipal de l'époque, la création de la Corporation permettait d'augmenter le nombre de personnes impliquées dans le développement local.

Depuis sa naissance, la Corporation collabore étroitement avec les organisations du milieu et la Municipalité. Cette collaboration a permis d'améliorer les services offerts à la population, (garderies, services de garde), de se doter de nouvelles infrastructures publiques (transformation de l'église, sentier familial) ou de supporter l'innovation locale (projets démographiques, culturels et agroalimentaires). Contributeur privilégié des planifications et politiques municipale, la Corporation a toujours été un pilier dans la mise en œuvre de ces actions. Cette expertise se concrétise notamment par la capacité de la Corporation à réunir des partenaires et du financement pour soutenir le leadership local.

En 2020, la Municipalité se dote d'une entente triennale avec la Corporation. Cette entente crée alors un lien de communication privilégié entre les deux organisations et une assise solide pour le développement local.

M. Enzo Marceau, conseiller municipal, accueille cette reconnaissance avec fierté.

« Cette entente maximise ainsi l'investissement municipal avec l'aide du Fonds Région et Ruralité volet 2 et permet le déploiement de projets structurants. Elle favorise un dialogue direct entre la Corporation et l'administration municipale, pour assurer une coordination efficace des ressources et une agilité face aux enjeux locaux.

En soutenant des actions ciblées pour l'économie locale, la culture, les infrastructures et les services aux citoyens, l'entente renforce l'attractivité de Saint-Camille et la rétention des familles et des aînés. Elle contribue ainsi à un développement équilibré, durable et solidaire pour la municipalité, transformant nos priorités en réalisations concrètes qui améliorent la qualité de vie et la vitalité économique de la communauté. »

L'ensemble de membres du conseil municipal et de l'équipe municipale tient à remercier les membres fondateurs d'avoir pris les moyens nécessaires afin de préserver nos acquis par la création de la Corporation.

Nous tenons également à remercier le conseil d'administration et également M. Olivier Brière, directeur de la Corporation, pour leur contribution, leur dévouement et leur temps offert à la communauté.

Nous souhaitons un autre 30 ans à la Corporation afin de poursuivre cette recette gagnante : la continuité de cette réflexion riche et créative entre les organisations locales, la Municipalité et la population.

- 30 -

SOURCES :

Émilie Burelle

Agente de développement, Municipalité du canton de Saint-Camille

developpement@saint-camille.ca | 819 828-3222 poste 105